

## **DÉLIBÉRATION**

### **Conseil d'administration**

**Séance du 6 juillet 2021**

Délibération  
n°151-2021  
Point 4.8.6.13

#### **Point 4.8.6.13 de l'ordre du jour**

#### **Création de la L3 parcours Préparation aux concours administratifs, mention Sciences et technologies**

##### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Il est proposé au CA d'examiner la demande de création de la L3 parcours Préparation aux concours administratifs.

Le parcours « concours administratifs » est un nouveau parcours en troisième année de licence Sciences et technologies et sera sanctionné par l'obtention d'un diplôme de Licence. Il permet d'acquérir des connaissances et des compétences transverses en droit, économie, gestion, finance mais également un bagage scientifique poussé en mathématiques et statistiques. Les titulaires auront la possibilité de se présenter à la majeure partie des concours administratifs de catégorie A et/ou B, de s'inscrire à une année de préparation aux concours des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière ou de poursuivre en cycle Master.

Une ébauche d'un tel parcours avait été créé au sein de la licence de mathématiques avec un certain succès dans les contrats quadriennaux 2005-2008 et 2009-2012, puis abandonné car jugé pas assez mathématique. Sa réouverture au sein de la licence Sciences et Technologies en 3ème année permettrait d'élargir les débouchés offerts aux étudiants de la L2 Mathématiques qui souhaiteraient se réorienter.

Les unités d'enseignement de gestion, finance, économie et droit de ce nouveau parcours seraient mutualisées avec la Licence d'Administration Publique hébergée par l'IPAG à l'Université de Strasbourg. Seules les unités d'enseignement portant sur les mathématiques et les statistiques seraient nouvelles et à mettre en place pour la rentrée prochaine. Ce nouveau parcours serait ainsi la continuité toute tracée d'une deuxième année de licence en mathématiques ou en physique et se développerait en parfaite symbiose avec les formations actuelles de l'IPAG.

Le nouveau parcours « concours administratifs » sera accessible principalement à des étudiants issus d'une deuxième année de licence de mathématiques et/ou de physique. Aucun prérequis en gestion, économie, finance et droit ne sera attendu.

**Le 5 juillet 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 28 voix pour.**

##### **Proposition de délibération :**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve la création de la L3 parcours Préparation aux concours administratifs, mention Sciences et technologies.

**Résultat du vote :**

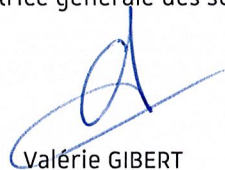
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

## Evolution d'un parcours de licence

Parcours « Préparation aux Concours Administratifs » en troisième année de Licence Sciences et technologies

pour l'année universitaire **2021/2022**

*Ce parcours de troisième année de Licence Sciences et Technologies permet d'acquérir de solides connaissances pluridisciplinaires en droit, économie, finance, gestion, mathématiques et statistiques. Les titulaires de ce parcours ont la possibilité de se présenter à la majeure partie des concours administratifs de catégorie A et/ou B des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Une poursuite d'études dans un cycle Master ou dans un cycle préparatoire aux concours de catégorie A est envisageable.*

## I. Nature de la demande: Evolution d'un parcours déjà existant : Création de ses contenus et de ses modalités

Public : formation initiale

## II. Exposé des motifs de la création

Le parcours « concours administratifs » est un nouveau parcours en troisième année de licence Sciences et technologies et sera sanctionné par l'obtention d'un diplôme de Licence. Il permet d'acquérir des connaissances et des compétences transverses en droit, économie, gestion, finance mais également un bagage scientifique poussé en mathématiques et statistiques. Les titulaires auront la possibilité de se présenter à la majeure partie des concours administratifs de catégorie A et/ou B, de s'inscrire à une année de préparation aux concours des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière ou de poursuivre en cycle Master.

Une ébauche d'un tel parcours avait été créé au sein de la licence de mathématiques avec un certain succès dans les contrats quadriennaux 2005-2008 et 2009-2012, puis abandonné car jugé pas assez mathématique. Sa réouverture au sein de la licence Sciences et Technologies en 3<sup>ème</sup> année permettrait d'élargir les débouchés offerts aux étudiants de la L2 Mathématiques qui souhaiteraient se réorienter.

**Objectifs et compétences de la formation** : Les concours administratifs sont la principale voie d'accès aux emplois de la fonction publique (d'État, territoriale et hospitalière). Certains concours sont plus spécifiquement destinés aux mathématiciens comme les concours de la Banque de France, les concours de l'INSEE et les concours du Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance (inspecteur des douanes, inspecteur des finances publiques). Certains autres concours ouverts à tous proposent en option des épreuves de mathématiques et/ou de statistiques comme par exemple

le concours d'entrée à la fonction publique hospitalière (directeur d'hôpital), le concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale.

Peu d'étudiants en mathématiques connaissent ces débouchés et aucune préparation aux concours administratifs spécifique pour étudiants en mathématiques n'est actuellement proposée au niveau licence 3 à l'Université de Strasbourg. Ce nouveau parcours permettrait de dispenser à des étudiants ayant un bon bagage mathématique des enseignements pluridisciplinaires d'économie, de droit, de gestion, de finance, etc. afin d'accroître leurs chances de réussite à ces concours. Ces dernières années, il y a eu un appel d'air sur les postes à profil mathématiques. Par exemple, nous pouvons lire dans le rapport du concours externe de contrôleur de l'INSEE 2020 (concours avec épreuve obligatoire de mathématiques et statistiques à l'écrit et épreuve obligatoire de statistiques à l'oral) « Cette année, 46 places étaient proposées au concours (29 l'an dernier). C'est l'un des nombres de places les plus élevés depuis 1999. Le taux d'admission augmente fortement et passe de 9,9% en 2019 à 18,0% cette année. Il est le plus élevé des 21 dernières années. »

**Insertion professionnelle des diplômés :** Les diplômés de ce nouveau parcours auront la possibilité de se présenter aux concours administratifs de la fonction publique (contrôleur de l'INSEE, contrôleur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, contrôleur des douanes et droits indirects, etc.).

**Cohérence par rapport à l'offre actuelle de formation :** Ce nouveau parcours « concours administratifs » permettrait de compléter l'offre actuelle de formation proposée aux étudiants de deuxième année de licence de mathématiques et/ou de physique. Leur proposer une passerelle vers la licence Sciences et Technologies par le biais de ce nouveau parcours leur offrirait un accès privilégié au monde de l'emploi tout en valorisant leurs connaissances scientifiques. Cela permettrait à l'UFR de Mathématiques et d'Informatique ainsi qu'à la faculté de Physique et Ingénierie de mieux accompagner, mieux valoriser et mieux orienter les étudiants d'un niveau bac+2 en diversifiant l'offre de formation dès la troisième année de licence.

Les unités d'enseignement de gestion, finance, économie et droit de ce nouveau parcours seraient mutualisées avec la Licence d'Administration Publique hébergée par l'IPAG à l'Université de Strasbourg. Seules les unités d'enseignement portant sur les mathématiques et les statistiques seraient nouvelles et à mettre en place pour la rentrée prochaine. Ce nouveau parcours serait ainsi la continuité toute tracée d'une deuxième année de licence en mathématiques ou en physique et se développerait en parfaite symbiose avec les formations actuelles de l'IPAG.

**Appui sur les organismes de recherche :** Ce parcours s'inscrirait dans la licence Sciences et Technologies du Pôle Licences Sciences et serait porté par l'UFR de Mathématiques et Informatique et mutualisé avec les formations existantes au sein de l'IPAG.

**Stratégie de formation de la composante :** Les unités d'enseignement de ce nouveau parcours ont été pensées afin de maximiser la réussite des étudiants aux différents concours administratifs de catégorie A et/ou B. L'option mathématique de ces concours est classiquement bien réussie par des étudiants ayant suivi une première et une deuxième année de mathématiques (voir le tableau des taux de réussite ci-dessous). Leur offrir une formation spécifique pour les autres matières du concours permettrait à l'Université de Strasbourg de mieux accompagner les étudiants dans leur processus de préparation aux concours de la fonction publique.

Tableau des taux de réussite aux concours (pourcentages exprimés par rapport aux candidats présents) :

Intitulé du concours	Epreuve de mathématiques (oui/non/en option)	Taux de réussite au concours (année)
inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (concours externe)	en option	5.53% (2019), 5.14% (2018) pour les candidats à dominante juridique et économique 17.14% (2019), 16.26% (2018) pour les candidats à dominante scientifique et technologique
contrôleur de l'INSEE (concours externe)	oui	11.79% (2019), 9.70%(2018)
inspecteur des finances publiques (concours externe)	en option	15.56% (2019), 13.78% (2018)
contrôleur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (concours externe)	en option	1.29% (2019), 1.44% (2018) pour les candidats à dominante juridique et économique 2.08% (2019), 2.71% (2018) pour les candidats à dominante scientifique et technologique
inspecteur de la direction générale des douanes et droits indirects	non	6.08% (2019), 6.14% (2018)

**Formations analogues dans le bassin régional, national :** Peu d'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) en France préparent spécifiquement aux concours de la fonction publique spécifiques pour mathématiciens et/ou aux concours avec option mathématiques. Or de nombreux postes sont ouverts chaque année pour ce type de profil. Parmi les concours avec option mathématiques, nous pouvons citer : le concours externe de contrôleur des finances publiques de 2ème classe (506 reçus en 2018), le concours externe d'inspecteur des finances publiques (511 reçus en 2018), le concours externe d'inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (61 reçus en 2018). Parmi les concours avec épreuve obligatoire de mathématiques, nous pouvons citer le concours de contrôleur de l'INSEE (26 reçus en 2018, 29 reçus en 2019, 46 reçus en 2020).

L'IPAG de l'Université de Strasbourg a la chance de proposer une « préparation aux concours de catégorie A » en un an à des étudiants possédant un diplôme de Licence.

Le nouveau parcours « concours administratifs » accessible suite à un bac+2 en mathématiques ou en physique contribuerait à l'attractivité et au rayonnement de l'offre de formation de l'Université de Strasbourg et renforcerait sa spécificité avec une filière réservée aux concours pour mathématiciens.

### III. Composante de rattachement : UFR Mathématiques et informatique

**A. Composantes ou services associées :** Institut de préparation à l'administration générale

**B. Universités partenaires :** Aucune autre université ne serait partenaire.

**C. Autres partenariats:** Aucun partenariat avec un organisme de formation ou avec un autre partenaire public et privé n'est pour le moment envisagé.

### IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom NOM : Clémentine COURTÈS

Grade : Maîtresse de conférences

CNU : 26 - Mathématiques appliquées et Applications des Mathématiques

Téléphone : 03-68-85-02-69

Email : courtes@math.unistra.fr

### V. Conditions d'admission et public concerné

**A. Mode de recrutement / sélection**

Le nouveau parcours « concours administratifs » sera accessible principalement à des étudiants issus d'une deuxième année de licence de mathématiques et/ou de physique. Aucun prérequis en gestion, économie, finance et droit ne sera attendu.

#### **B. Effectifs prévisionnels**

La première année d'ouverture de ce parcours concernera sûrement moins de 10 étudiants. Ce petit effectif pourra se joindre aux cours existants et mutualisés de l'IPAG sans besoin de création de groupes de Travaux Dirigés spécifiques. Seules les matières de Mathématiques et de Statistiques seront créées et financées sur un appel à projet INCLUDE.

### VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Le régime d'évaluation de ce parcours correspond à l'évaluation continue intégrale pour les UE de mathématiques et statistiques et l'évaluation continue terminale pour les autres UE. La réussite au diplôme est accordée dès qu'une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 est obtenue par l'étudiant. Les commissions pédagogiques sont chargées de la validation des acquis, se traduisant par les dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

Au semestre 5, voici les modalités d'examen des étudiants : (CC = contrôle continu, CT = contrôle terminal)

Unités d'Enseignement (ECTS)	Natures des épreuves	Coefficients
Mathématiques (3)	CC 1 : écrit (1h30) CC 2 : écrit (1h30) Assiduité/participation : autre (une note sera attribuée)	0.45 0.45 0.10
Statistiques (3)	CC 1 : écrit (1h30) CC 2 : écrit (1h30) Assiduité/participation : autre (une note sera attribuée)	0.45 0.45 0.10
Techniques administratives (6)	<b>Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains</b> CC = plan de dissertation à rendre CT = dissertation de 3h <b>Note de synthèse</b> CC = devoir sur table et participation CT = rédaction d'une note de 3h	0.30 0.70 0.30 0.70
Droit public (6)	<b>Institutions administratives (coeff : 1)</b> CC = devoir maison/participation (40%) + plan de dissertation et questionnaire à choix multiple de 2h (60%) CT = plan de dissertation et questionnaire à choix multiple de 2h <b>Institutions politiques ou institutions européennes (au choix) (coeff : 1)</b> CT = questions à réponse courte de 1h	0.50 0.50 1.00
Économie et finances (9)	<b>Introduction à l'économie</b> CC = devoir maison/participation (40%) + questions à réponse courte et questionnaire à choix multiple de 2h (60%) CT = questions à réponse courte + questionnaire à choix multiples de 2h <b>Finances de l'Etat</b> CT = questions à réponse courte de 1h <b>Microéconomie</b> CT = questions à réponse courte de 1h	0.50 0.50 1.00 1.00

Langue et parcours professionnel (3)	<b>Langues</b>	
	CC = travail sur table et participation	0.30
	CT = version ou thème d'au moins 1h	0.70
	<b>Projet professionnel</b>	
	CT = entretien professionnel	1.00

Au semestre 6, voici les modalités d'examen des étudiants :

Unités d'Enseignement (ECTS)	Natures des épreuves	Coefficients
Mathématiques (6)	CC 1 : écrit (1h00)	0.25
	CC 2 : écrit (1h00)	0.25
	CC 3 : écrit (2h00)	0.50
Statistiques (6)	CC 1 : écrit (1h00)	0.25
	CC 2 : écrit (1h00)	0.25
	CC 3 : écrit (2h00)	0.50
Techniques administratives (5)	<b>Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains</b>	
	CC = plan de dissertation à rendre	0.30
	CT = dissertation de 3h	0.70
	<b>Note de synthèse</b>	
	CC = devoir sur table et participation	0.30
	CT = rédaction d'une note de 3h	0.70
Droit public (3)	<b>Droit administratif spécial</b>	
	CC = devoir maison/participation (40%) + dissertation de 3h (60%)	0.50
	CT = dissertation de 3h	0.50



Économie et finances (7)	<b>Politiques économiques</b> CC = devoir maison/participation (40%) + dissertation de 3h (60%) CT = dissertation de 3h	0.50
		0.50
	<b>Finances de l'Etat</b> CT = questions à réponse courte de 1h	1.00
	<b>Microéconomie</b> CT = questions à réponse courte de 1h	1.00
Langue et parcours professionnel (3)	<b>Langues</b> CC = travail sur table et participation CT = version ou thème d'au moins 1h	0.30
		0.70
	<b>Projet professionnel</b> CT = entretien professionnel	1.00

## VII. Équipe pédagogique

### A. Enseignants

universitaires

Tout enseignant/membre permanent de la composante de l'UFR de mathématiques/informatique pourra prendre part à l'enseignement dans ce parcours.

La répartition des services pédagogiques se fait en juillet.

## VIII. Enseignements

Dans les tableaux ci-dessous, sont indiquées en bleu les Unités d'Enseignement (UE) mutualisées avec la Licence d'Administration Publique (LAP) qui existe déjà à l'IPAG. Aucune création de cours pour ces UE n'est donc envisagée, seuls les crédits ECTS ont été remaniés par rapport à la Licence d'Administration Publique de l'IPAG.

Au semestre 5 :

Intitulé de l'UE	ECTS	Coef.	Comp. att.	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	HTD
Mathématiques	3	1		- Mathématiques		26h				33h
Statistiques	3	1		- Statistiques		26h				33h

Techniques administratives	6	2		- Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux - Note de synthèse		24h 12h					45h
Droit public	6	2		-Institutions administratives -1 choix parmi : 1) Institutions politiques 2) Institutions européennes	30h 20h		20h 0h				95h
Économie et finances	9	3		- Introduction à l'économie - Finances de l'État - Microéconomie	30h 20h 20h		20h 0h 0h				125h
Langue et parcours professionnel	3	1		- Langues - Projet professionnel			20h 1h				21h
<b>Total</b>					120h	88h	61h	0h	0h		352h

Au semestre 6 :

Intitulé de l'UE	ECTS	Coef.	Comp. att.	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	HTD
Mathématiques	6	2		- Mathématiques		52h				65h
Statistiques	6	2		- Statistiques		52h				65h
Techniques administratives	5	1.67		- Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux - Note de synthèse		24h 12h				45h
Droit public	3	1		- Droit administratif spécial	30h					45h
Économie et finances	7	2.33		- Politiques économiques - Finances de l'État - Microéconomie	30h 20h 20h		20h 0h 0h			125h
Langue et parcours professionnel	3	1		- Langues - Projet professionnel			20h 1h			21h
<b>Total</b>					100h	140h	41h	0h	0h	366h

CM = cours magistraux, CI = cours intégrés, TD = travaux dirigés, TP = travaux pratiques, TE = travail étudiant hors cours, TD et TP, HTD = heures équivalents TD

**Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère :** aucune

**Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :** aucun stage prévu

## IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations** : mission enquête qualité, évaluation et formation des enseignants
- **Évaluation des enseignements** : mission enquête qualité, évaluation et formation des enseignants
- **Conseil de perfectionnement** : réunion annuelle
- **Autres dispositifs, le cas échéant** :

## X. Budget

prévisionnel

Une demande de soutien financier INCLUDE est en cours pour 150h de CI (cours intégrés).

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

L'ouverture de la formation entraînera le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : [oui/non]

L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel) : [oui/non]

La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : [oui/non (recrutement à prévoir)]

Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : [nb ETP]

### B. Paramétrage des droits d'inscription : droits d'inscription de LICENCE